

PALESTINE 59-62

LETTRE AUX ADHERENTS

23 juillet 2009

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°47 – Juin-Juillet 2009

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)

23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Editorial : **Débattre, mobiliser, rassembler**

La dépossession de la Palestine subit un coup d'accélérateur avec Netanyahu, dont le gouvernement, il ne faut pas l'oublier, est composé de ministres allant des travaillistes à la droite fasciste. La colonisation s'accélère en Cisjordanie, ainsi qu'à Naplouse ou à Jérusalem. Le blocus de Gaza persiste. « Free Gaza », le bateau des internationaux chargé d'aide pour la population gazaouie a été victime de la piraterie israélienne. A Bil'in le mouvement pacifiste contre le mur, dont des pacifistes israéliens, est victime d'une répression féroce, avec de multiples arrestations. La volonté d'effacer la Palestine existe. Elle se traduit, des observateurs le dénoncent, ainsi à Jérusalem, par la disparition du paysage palestinien auquel est substitué un paysage israélien. La décision vient d'être prise de substituer un nom israélien au nom palestinien de plusieurs villes israéliennes.

De quel côté se trouvent les perspectives d'inverser ce qui peut sembler un cours irréversible vers le Grand Israël ? Si nous n'avons pas à nous substituer aux choix du peuple palestinien, en matière de résistance, nous ne pouvons que constater que celle-ci persiste, l'ampleur de la répression est là pour le prouver. Pour les perspectives, le débat est nécessaire, c'est ce que le conseil a fait à propos des expressions de Benoît XVI ou d'Obama. Ce n'est pas une liste limitative, mais il est indispensable de tenir compte de leur poids spirituel et politique, et de noter que leur expression suscite des espérances, et peut contribuer à la mobilisation. Quelle que soit l'appréciation que l'on ait sur ce qu'ils disent, et surtout font, le moins que l'on puisse dire est que la situation n'est pas figée. Mais il n'est pas possible, à ce sujet, de passer sous silence les choix opérés tant par l'Europe, que par la France : Sarkozy reçoit Lieberman et Netanyahu. Aucune contrainte ou sanction n'est envisagée pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien, quant à l'Europe des 27 elle s'appête à resserrer ses liens avec Israël.

Il est aussi nécessaire de **débattre** concernant sur qui s'appuyer. Il convient par exemple d'être extrêmement attentif à ce qu'a indiqué Ziad Medouhk en juin à Lille. Il a affirmé deux éléments forts : le premier est qu'il y a une quasi exclusivité des liens, pour les jumelages (A l'exception notable de la communauté urbaine de Dunkerque) avec des villes de Cisjordanie. Le second est que les Palestiniens comptent pour la reconnaissance de leurs droits nationaux sur l'Europe. Mais il a pris soin de bien distinguer l'Europe des institutions, complice d'Israël, de la société civile européenne. C'est dire la place que tient la mobilisation unitaire aux côtés du peuple palestinien.

Là aussi il y a débat : des voix ne manquent pas, y compris parmi ceux qui devraient être pleinement engagés dans le mouvement de soutien au peuple palestinien, pour présenter négativement la levée populaire de décembre et janvier après l'agression israélienne. Ce fut explicite lors du débat sur la Palestine, le 1^{er} mai à Arras. Il y a nécessité de faire la clarté à ce sujet, surtout quand c'est d'abord sur la mobilisation des femmes et des hommes, de notre région, de notre pays et du monde, que nous comptons pour les droits du peuple palestinien. La campagne Boycott, désinvestissement, sanctions dans laquelle l'AFPS Nord-Pas de Calais est pleinement engagée, mérite le même débat. **Débattre, mobiliser, mais l'AFPS Nord-Pas de Calais dit aussi rassembler : nos campagnes auront d'autant plus d'efficacité et contribueront à un mouvement large de soutien au peuple palestinien qu'elles seront unitaires.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas de Calais

Naplouse : mobilisation et solidarité sont nécessaires

Aujourd'hui 21 juillet nous sommes amenés à confirmer ce qui se trouve dans ce communiqué commun. Les informations reçues de Naplouse confirment que, loin de la réalité souriante que d'aucuns se plaisent à décrire concernant la cité palestinienne, la réalité de l'occupation israélienne dans toute sa brutalité existe bien. En témoigne, parmi d'autres l'équipée sauvage d'une dizaine de colons qui ont, le 20 juillet, détruit 2000 oliviers et blessé des paysans à proximité de Naplouse. Le prétexte était la destruction d'une colonie sauvage par l'armée israélienne, qui n'a pas trouvé les moyens d'arrêter les colons !

A noter aussi que Pierre de Saintignon et Marie Pierre Bresson adjoints au maire de Lille nous ont assurés qu'il y aura une réunion du comité de pilotage du jumelage Lille Naplouse en septembre. Rappelons qu'une délégation de la municipalité de Lille s'est rendue à Naplouse et à Safed (dont les Israéliens sont en train d'effacer jusqu'au nom) JFL

Lille le 29 juin 2009

Les nouvelles reçues de Naplouse sont très inquiétantes. La situation, déjà dramatique s'y détériore encore.

La colonisation gagne du terrain aux abords de la ville. Les destructions de récoltes des paysans palestiniens se multiplient. Les colons agressent physiquement ceux-ci. Dans la cité, livrée notamment le soir à l'armée israélienne les raids se multiplient jusque dans le camp de Balata. Les Naplousis subissent ainsi quotidiennement la politique coloniale israélienne qui avec Netanyahu au pouvoir est d'une particulière agressivité.

Les évènements connus ces derniers jours ne peuvent que renforcer l'inquiétude. L'arrestation du maire adjoint, par l'Autorité palestinienne, ne peut que la provoquer au moment où face à l'occupant l'unité est nécessaire.

L'agression physique dont a été victime la responsable du centre culturel français à Naplouse, par des soldats israéliens est particulièrement intolérable. Elle a été sortie de force de son véhicule portant pourtant les plaques diplomatiques par les soldats et rouée de coups. Perpétrée contre un membre du corps diplomatique français ces brutalités s'ajoutent à de nombreuses autres, commises à Jérusalem ou durant la guerre criminelle contre Gaza. Il ne saurait être aussi question d'oublier que lors de l'audience relative à sa remise de peine, Salah

Hamouri, ce jeune Franco-Palestinien innocent n'a pas pu bénéficier de la présence du Consul de France, parce que la « justice » israélienne n'a pas autorisé sa présence au mépris du droit.

La complaisance des plus hautes autorités de l'Etat devant la politique coloniale israélienne est insupportable. La réception de Netanyahu à l'Elysée le 24 juin l'a encore illustré. Elles ne peuvent pas se contenter de protestations vagues devant les atteintes envers des agents diplomatiques français.

Mais s'agissant de Naplouse, ville jumelée avec Lille, les responsables de la Ville se doivent d'intervenir vigoureusement auprès des autorités israéliennes pour que de tels comportements cessent. Elles se doivent de dénoncer publiquement, tant les pratiques coloniales, que les agressions envers ceux qui contribuent à des liens fructueux entre Naplouse et Lille, et participent au rayonnement de notre pays, et notre ville. Elles doivent tirer toutes les conséquences de la politique israélienne de négation des droits nationaux du peuple palestinien.

Vu l'urgence une réunion du comité de pilotage du jumelage Lille-Naplouse est indispensable. Elle permettrait de mobiliser dans la ville les forces attachées à l'application des droits nationaux du peuple palestinien, et à la solidarité avec Naplouse, et d'envisager les mesures de nature à la traduire concrètement.

AFPS Nord Pas de Calais, Union Juive Française pour la Paix, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Communauté palestinienne du Nord, Ligue des Droits de l'Homme

Tous solidaires de Jean-Claude Willem

Lille le 17 juillet 2009

La Cour européenne des droits de l'homme a rendu son jugement concernant le recours présenté par Jean-Claude Willem après sa condamnation pour avoir incité au boycott des produits israéliens. « La cour conclut, par six voix contre une, à la **non violation de l'article 10 (liberté d'expression)** de la Convention européenne des droits de l'homme. Le recours est donc rejeté.

Jean-Claude Willem, alors maire de Seclin, y avait en octobre 2002 appelé au boycott des produits israéliens. Il avait pris cette décision devant l'accélération de la politique de guerre contre la Palestine et son peuple menée par le bourreau de Sabra et Chatila, et Jenine, Ariel Sharon, alors premier ministre israélien. Cette position courageuse lui avait valu d'être acquitté en première instance, après plainte de l'association israélite du Nord. C'est l'appel du procureur général, sur demande du ministre de la justice du gouvernement Raffarin, qui aboutit à une condamnation pour entrave « à l'exercice normal de l'activité économique des producteurs israéliens. »

L'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais, l'Union Juive Française pour la Paix, la communauté palestinienne du Nord tiennent d'abord à assurer Jean-Claude Willem de sa totale solidarité dans son combat de soutien au peuple palestinien. Elle ne peut que regretter un jugement qui risquerait, à suivre l'arrêt de la Cour, d'interdire le débat et la mobilisation contre un Etat criminel, en l'occurrence ici Israël. C'est hors de question.

Au moment où Israël accélère la colonisation de la Palestine, poursuit le blocus de Gaza, poursuit sa négation des droits nationaux du peuple palestinien, s'efforce d'effacer jusque la mémoire de l'existence d'une Palestine avant la Nakba, c'est à dire développe son entreprise coloniale en violation du droit international, un tel jugement ne peut qu'indigner. Ceci d'autant plus qu'il intervient après l'agression israélienne contre Gaza, où les crimes commis, malgré les témoignages multiples, y compris israéliens, ne font l'objet ni d'inculpations, encore moins de sanctions.

Assurer Jean-Claude Willem de la solidarité totale de l'AFPS Nord-Pas de Calais, de l'UJFP, de la Communauté palestinienne Nord, c'est prolonger son combat pour le boycott d'Israël, comme nous y invitent les multiples associations syndicats palestiniens, mais aussi israéliens qui appellent au boycott, désinvestissement sanction contre Israël. C'est ce à quoi l'AFPS Nord-Pas de Calais, l'UJFP et la communauté palestinienne du Nord s'emploient dans la présente période.

AFPS Nord-Pas de Calais
UJFP
Communauté palestinienne du Nord

Message de **Denise Hamouri** à Jean-François Larosière

Mardi 21 Juillet 2009, 8h19

Bonjour

Vous souvenez-vous de moi ? Je suis Denise Hamouri la maman de Salah, nous nous étions rencontrés à Lille, Douai et Seclin en Septembre. Comment allez-vous ? Comment vont nos amis du Nord ?

J'ai lu sur le net que Monsieur Willem ancien maire de Seclin avait des déboires avec la justice pour son initiative courageuse de boycotter les produits israéliens, je me permets de passer par vous pour lui exprimer toute ma sympathie et mon soutien, je me souviens de son accueil chaleureux à Seclin. Pourriez-vous lui transmettre s'il vous plaît ?

Passez mon bonjour et celui de Salah à tous nos amis Ch'tis.

Cordialement

Denise

Compte rendu du CA du 20 juin 2009

Présents : Marie Elise A, Malika B, Bernadette F, Mireille G, Valérie Z, Jean-Pierre C, Jean-François L

Excusés : Hassan S, Jean-Claude W

1 Situation en Palestine et au Moyen Orient.

Les propos de Benoît XVI et de Barak Obama, tant en Palestine qu'en Egypte ont fait l'objet d'une large discussion, de même que la réponse venue du côté d'Israël avec le discours de Netanyahou, dont les propos rendent d'autant plus indécent sa réception à l'Elysée le 24 juin. Le conseil demande aux adhérents et sympathisants présents sur la région parisienne de rejoindre la manifestation à 18 h 30 le 23/06. Une prise de parole se fera mercredi soir Place de la République à Lille.

2 Compte rendu du congrès de l'AFPS à Saint Denis

Ont été indiqués par Mireille et Jean-François :

- L'abstention sur le rapport d'activité national motivée par l'attitude de la direction nationale devant les choix de l'AFPS 59/62 et de ses adhérents.
- Le vote en refus concernant la diminution de la part revenant à l'association locale pour une cotisation versée par l'adhérent.
- L'approbation du rapport d'orientation avec cependant des propositions concernant, boycott/désinvestissement/sanctions, la mobilisation populaire ou l'Europe. *On notera à ce sujet la différenciation introduite par Ziad Medoukh, le samedi 06/06 à Lille, entre l'Europe des institutions et la société civile européenne dans laquelle il place le mouvement de soutien au peuple palestinien.*

3 Campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions

Le point a été fait sur la campagne, et sur les réactions, relatives à la démarche visant à ce qu'un cirque israélien soit retiré de la programmation des « arts détonants » à Tourcoing, puis à Lambersart.

Plusieurs encouragements à cette campagne ont été notés. Concernant les désaccords exprimés par un nombre limité de correspondants, la volonté est celle de l'échange. Dans le domaine épistolaire cet échange se montre exigeant et courtois dans la quasi totalité des cas. La volonté est celle de la poursuite du dialogue, avec l'idée que, concernant « boycott/désinvestissement/sanctions », nous avons aussi à écouter, dans la mesure où nous expérimentons une campagne d'une telle dimension.

L'on notera que à Tourcoing, lors de la distribution de tract, le responsable du festival a reconnu : « si on avait su (1) la troupe israélienne n'aurait pas été invitée. » (1) *la réalité de l'expulsion palestinienne NDLR*

L'on relèvera aussi ce qu'indique Jean-Claude Willem suite au courrier qu'il avait envoyé à une grande surface du groupe « Carrefour » : les lingettes fabriquées en Israël ont disparu des rayons. La centrale d'achats a renoncé à les distribuer. La campagne BDS permet de marquer des points contre l'Etat colonial.

Concernant les campagnes à venir deux axes ont été définis pour la période à venir :

- Véolia, certes il renoncerait au tramway de Jérusalem, cependant « Véolia environnement », présent dans les colonies et la vallée du Jourdain, est un collaborateur actif de la colonisation. Une campagne précise sera entreprise. La communauté urbaine de Lille a recours à cette entreprise, mais « Véolia » est présent pour l'eau dans plusieurs communes.

- Les organisations syndicales. Afin notamment de mener cette campagne BDS en liaison avec les salariés, un programme de rencontres avec les organisations syndicales sera proposé à la rentrée de septembre.

4 Projets de rencontres/débats

Pour des raisons d'agenda Maryse Gargour préfère que la rencontre autour de son film « la terre parle arabe » soit programmée en janvier. Le principe est retenu.

Octobre : une rencontre est également retenue. En principe le 10, la difficulté sera de trouver une salle. Elle s'organiserait autour notamment du travail de Saïd Bouamama sur le mouvement de soutien à la Palestine en France, qui vient d'être présentée à Bordeaux. Seraient également sollicités Nabil El Hagggar et Dominique Vidal.

5 Salah Hamouri

Le point a été fait sur les démarches visant à faire de Salah le citoyen d'honneur de Seclin et Waziers.

6 Organisation de l'AFPS 59/62 Jean-Pierre a fait état de la répartition des rôles avec Marie Elise concernant le site et les messages. Trésorerie : Bernadette a indiqué qu'elle aiderait Mireille, trésorière, à la comptabilité. Valérie assurera la veille et le conseil.

7 Point de trésorerie

Le stock auprès du Philistin a été renouvelé. La vente et les rentrées sont nécessaires afin de faire face aux échéances. **Il y a nécessité de faire rentrer les cotisations, celles des anciens adhérents notamment.**

A noter qu'au courrier figurait un courrier du Conseil Général avisant du versement d'une subvention de 500€

8 Agenda

L'AFPS 59/62 participera à la semaine de la paix au mois d'octobre.

Elle proposera des ateliers lecture autour d'au moins 2 livres : - Hubert Haddad.- Palestine.- Paris, Zulma, 2007
- Régis Debray.- Un candide en Terre Sainte.- Paris, Gallimard, 2008

Jean-François Larosière

Une réunion du CA a eu lieu le 11 juillet qui confirme les décisions prises pour l'agenda

AGENDA voir <http://www.nord-palestine.org/agenda.htm>

- **jusqu'au 22 novembre** à l'Institut du Monde Arabe de Paris :
Exposition d'art contemporain palestinien « PALESTINE : la création dans tous ses états »
 - **Mardi 25 août 18 h à la MRES : Réunion du groupe lillois Préparation de la braderie >>**
 - **Samedi 29 Août** : journée Palestine au Festival des sans-papiers
 - **Samedi 5 Septembre : braderie de Lille Voir ci-dessous >>**
 - **Dimanche 20 septembre** de 15h à 19h à la Maison des Associations 72/74 rue Royale à Lille
Journée des Associations Interculturelles dont AFPS 59/62 et Solidarité-Najdeh
 - **Samedi 3 et dimanche 4 octobre** : boulevard des associations à la Halle Saint-Sauveur
 - **du 2 au 11 octobre : semaine de l'Education à la paix Voir ci-dessous**
 - **Samedi 10 Octobre** Espace Marx à Hellemmes :
Rencontre sur le mouvement de soutien à la Palestine
 - **Samedi 17 octobre à Douai** salle d'Anchin "**Crimes de guerre à Gaza**"
avec Régis Garrigue en partenariat avec ACLIA
 - **Samedi 17 octobre 19 h à Dechy : soirée palestinienne** en partenariat avec ACLIA
 - **Samedi 14 et dimanche 15 Novembre 2009 :**
vente de broderies palestiniennes à la Fondation de Lille avec Afransaurel
 - **du 16 au 22 Novembre 2009** : semaine de la Solidarité Internationale SSI
 - **Samedi 20 novembre 19 h à Ronchin :**
« Israël/Palestine : les voix de la paix sont-elles impénétrables? »
Avec la participation de Rudolf Bkouche et Nabil El Haggar
-

Braderie de Lille : Boulevard de la Liberté près du Musée des Beaux-arts

Samedi 5 septembre de 7h à 22h

(la décision de tenir le stand le dimanche sera prise à la réunion de préparation mardi 25 août (18h à la MRES)

Inscriptions aux permanences : voir www.nord-palestine.org/Braderie_2009.htm

par mail à JPC@nord-palestine.org jusqu'au 24 août, puis à MEA@nord-palestine.org à partir du 25 août –
éventuellement par tél. : Jean-François 06 63 34 32 63 ou Mireille 06 18 76 73 44

Semaine de l'éducation à la paix du 2 au 11 octobre 2009

L'AFPS Nord-Pas de Calais y participera en proposant des ateliers lecture autour de deux livres :

- Hubert Haddad.- Palestine.- Paris, Zulma, 2007
- Régis Debray.- Un candide en Terre Sainte.- Paris, Gallimard, 2008

Vous retrouverez sur notre site des articles relatifs à ces deux ouvrages, à la rubrique [articles recommandés](#) :

- 16/04/08 Y aura-t-il un Etat palestinien ? Notre face à face Leila Shahid-Régis Debray.-
« L'Humanité des débats » www.nord-palestine.org/art-recom-2008-04-26HumaDebats.htm
- 07/02/08 Robert Solé.- Sur les pas de Jésus.- www.nord-palestine.org/art-recom-2008-02-07LeMonde-des-livres.htm
- 02/11/07 Rencontre. Hubert Haddad. Palestine. La fable de l'espérance.- « Le Monde des livres. »
www.nord-palestine.org/art-recom-2007-11-02LeMondedeslivres.htm
- 13/09/07 Une dérangeante fiction. Palestine. Hubert Haddad. La chronique littéraire de Jean-Claude Lebrun.
« L'Humanité » www.nord-palestine.org/art-recom-2007-09-13Lebrun.htm

Quelques adhérents des années précédentes ont négligé de verser leur cotisation pour l'année 2009.
Ce rappel du bulletin d'adhésion est aussi
pour que vous le communiquiez à vos amis solidaires de la Palestine.



**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2009

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2009.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom:.....Prénom.....
Adresse :
.....
CP : Commune :
Tél. personnel : Tél. mobile :
E-mail :.....@.....
Profession :
Date de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 €/mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 €/mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €/mois :	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€ (*grille indicative ci-dessus*)
- Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos hebdomadaire.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
le bulletin papier envoyé à ceux qui n'ont pas de email nous coûte environ 15€ par an/par adhérent

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€ **Chèques à l'ordre de l'AFPS**

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Bulletin et chèque sont à adresser à **AFPS 59-62 - MRES - 23 rue Gosselet - 59000 - LILLE**